

## **Règlement du Jeu Concours Fédération Française des Musicothérapeutes & Fuzeau1.**

### **Organisateur**

La Fédération Française des Musicothérapeutes organise un jeu-concours gratuit accessible via le questionnaire en ligne à l'adresse

[https://forms.cloud.microsoft/Pages/ResponsePage.aspx?id=oNJ9AEi4Tk2uUTjhZG\\_xQSxX9XXes1Inihxu84WubNUQjIFSFRaNFBZWFBaRkE1UEpLSkQzNzdMRC4u](https://forms.cloud.microsoft/Pages/ResponsePage.aspx?id=oNJ9AEi4Tk2uUTjhZG_xQSxX9XXes1Inihxu84WubNUQjIFSFRaNFBZWFBaRkE1UEpLSkQzNzdMRC4u).

### **2. Période du concours**

Le concours débute le 10 novembre et se termine le 15 novembre. Toute participation hors de cette période ne sera pas prise en compte.

### **3. Conditions de participation**

- Le concours est ouvert aux adhérents de la Fédération Française des Musicothérapeutes
- Toute entreprise, mineur non accompagné et personne non adhérente à la FFM ne peut participer.
- La participation est limitée à une seule participation par personne (même nom, même adresse e-mail).
- Pour participer, il suffit de remplir le questionnaire en ligne accessible via [https://forms.cloud.microsoft/Pages/ResponsePage.aspx?id=oNJ9AEi4Tk2uUTjhZG\\_xQSxX9XXes1Inihxu84WubNUQjIFSFRaNFBZWFBaRkE1UEpLSkQzNzdMRC4u](https://forms.cloud.microsoft/Pages/ResponsePage.aspx?id=oNJ9AEi4Tk2uUTjhZG_xQSxX9XXes1Inihxu84WubNUQjIFSFRaNFBZWFBaRkE1UEpLSkQzNzdMRC4u) durant la période du concours.
- Les participations incomplètes, illisibles, falsifiées ou effectuées via un procédé automatisé ne seront pas prises en compte.

### **4. Modalités de sélection du/la gagnant(e)**

- À l'issue de la période de participation, un tirage au sort sera effectué le 16 novembre parmi toutes les participations valides.
- Le gagnant sera contacté par la Fédération Française des Musicothérapeutes par e-mail dans un délai de 7 jours suivant la clôture du jeu.
- Si le gagnant ne répond pas à l'e-mail dans un délai de 3 jours, il sera considéré comme ayant renoncé à son lot et un nouveau gagnant sera désigné.

### **5. Dotation**

- Le lot à gagner est : un set de 8 tubes Boomwhackers alto diatoniques offert par Fuzeau
- Le lot est attribué tel quel, non cessible, non échangeable, non remboursable et non monnayable.

### **6. Remise du lot**

Le lot, offert par notre partenaire Fuzeau, sera expédié directement au gagnant par la société Fuzeau à l'adresse postale communiquée par celui-ci. Aucun échange, remboursement ou

contre-valeur ne pourra être demandé. La FFM et Fuzeau ne sauraient être tenus responsables en cas de perte, vol ou détérioration du lot lors de son acheminement.

## **7. Données personnelles**

- Les informations collectées dans le cadre du questionnaire sont destinées à l'usage exclusif de l'organisateur. Elles seront utilisées pour la gestion du concours et, le cas échéant, pour les actions de communication, sauf opposition explicite.
- Les données ne seront pas transmises à des tiers à des fins commerciales sans consentement préalable.

## **8. Responsabilité**

- L'organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de perte, retard, dysfonctionnement ou mauvaise réception des participations ou notifications, pour des motifs extérieurs à son contrôle.
- L'organisateur se réserve le droit d'écourter, prolonger, modifier ou annuler le concours si des circonstances exceptionnelles l'exigent, sans que sa responsabilité soit engagée.

## **9. Acceptation du règlement**

- La participation implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.
- Toute fraude ou tentative de fraude entraîne l'annulation de la participation du ou des fraudeurs.